



Communiqué de l'UNSA Education Bretagne

Rennes, le 30 septembre 2022

Nous avons été informés hier par la Cheffe du service ressources humaines du Rectorat de Rennes d'un grave dysfonctionnement ayant entraîné un non paiement du salaire de septembre pour plusieurs dizaines d'AESH (Accompagnant.es d'Elèves en Situation de Handicap) de l'Académie.

Outre le fait que ces personnels sont très fragiles économiquement –avec des salaires mensuels autour de 850€ -, cet incident ne va pas faciliter la tâche des services déjà en difficulté pour recruter des accompagnants toujours en nombre insuffisant (seuls 86% des besoins seraient pourvus).

Avant de communiquer sur cette situation très préoccupante, l'**UNSA Education Bretagne** a attendu d'avoir l'ensemble des éléments du dossier.

En complément des actions déjà engagées par les services du Rectorat et de la Trésorerie pour verser un salaire le plus rapidement possible, nous avons fait des suggestions et en ferons encore afin de limiter au maximum les conséquences pour les agents.

Nous appelons les AESH concernées à se tourner vers leurs sections départementales du **SE-UNSA**. Celles-ci feront en sorte d'appuyer les demandes de réparation et de conseiller du mieux possible nos collègues dont le travail auprès des élèves en situation de handicap est si précieux.

Enfin, nous avons alerté l'ensemble de nos sections régionales afin de travailler en amont avec les rectorats pour prévenir un événement similaire dans d'autres académies.

Philippe Le Roy
Secrétaire Régional de l'UNSA Education Bretagne
Bretagne@unsa-education.org
06 60 54 70 60

N.B L'**UNSA Education** (avec ses 23 syndicats) est la seconde fédération du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.
Plusieurs syndicats de la Fédération (SNPDEN, SIEN, A&I, SNPTES, SNMSU...) sont majoritaires dans leurs branches. Le SE-UNSA est le second syndicat enseignant.